



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2014-2015

CC/vg

P.V. CULT 10

## Commission de la Culture

### Procès-verbal de la réunion du 22 septembre 2015

#### Ordre du jour :

1. 6772 **Projet de loi modifiant la loi du 9 janvier 1998 portant transposition de la directive 93/7/CEE du 15 mars 1993 relative à la restitution des biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un Etat membre de l'Union européenne ; et transposant la directive 2014/60 du 15 mai 2014 relative à la restitution de biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un Etat membre et modifiant le règlement n°1024/2012 (refonte)**
  - Rapporteur : Monsieur André Bauler
  - Présentation et adoption d'un projet de rapport
  
2. Divers

\*

Présents : M. Claude Adam, Mme Diane Adehm remplaçant M. Laurent Zeimet, M. Marc Angel, M. André Bauler, Mme Taina Bofferding, M. Franz Fayot, M. Edy Mertens remplaçant M. Lex Delles, Mme Octavie Modert, M. Gilles Roth remplaçant Mme Martine Mergen, M. Serge Wilmes, M. Claude Wiseler

Mme Beryl Bruck, M. Bob Kriepps, du Ministère de la Culture

Mme Carole Closener, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Lex Delles, Mme Martine Mergen, Mme Lydie Polfer, M. Serge Urbany, M. Laurent Zeimet

\*

Présidence : M. André Bauler, Président de la Commission

\*

1. 6772 **Projet de loi modifiant la loi du 9 janvier 1998 portant transposition de la directive 93/7/CEE du 15 mars 1993 relative à la restitution des biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un Etat membre de l'Union**

**européenne ; et transposant la directive 2014/60 du 15 mai 2014 relative à la restitution de biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un Etat membre et modifiant le règlement n°1024/2012 (refonte)**

M. le Président-rapporteur expose les grandes lignes du projet de rapport, pour le détail duquel il est prié de se référer au document diffusé par courrier électronique le 17 septembre 2015.

La représentante du groupe CSV dit regretter que le rapport, selon elle, ne reflète pas tous les points discutés lors de la réunion du 7 juillet 2015.

Le rapport soumis au vote est adopté à l'unanimité des membres présents.

## **2. Divers**

- Au sujet des assises culturelles prévues par le programme gouvernemental <sup>1</sup>, il est précisé qu'elles sont en cours de préparation et auront vraisemblablement lieu lors de la première moitié de 2016.

Le groupe parlementaire LSAP réitère sa proposition d'organiser ces assises culturelles à la Chambre des Députés en soulignant que cette proposition a été favorablement accueillie par le Président de la Chambre des Députés. Il est rappelé que ce point a déjà été abordé lors de la réunion du 14 janvier 2014.

Les membres de la Commission expriment le souhait d'organiser un échange de vues avec Madame la Ministre au sujet de l'organisation de ces assises culturelles.

- Le représentant du groupe LSAP évoque la conférence « Culture and development: Towards a more strategic approach to cultural policies in the EU's external relations », organisée par le Ministère de la Culture dans le cadre de la présidence les 4 et 5 septembre dernier au Trifolion à Echternach. L'orateur exprime le souhait de mettre à l'ordre du jour d'une prochaine réunion un échange de vues sur les conclusions des discussions qui ont eu lieu à cette occasion et dont il souligne le caractère intéressant.
- Le projet de loi sur les archives sera déposé prochainement. La concertation des parties concernées est désormais terminée et leurs différentes demandes et observations ont pu être prises en compte par le texte en projet. Dans un souci de respect de l'autonomie communale, les archives communales ne sont pas couvertes par le projet de loi. Toutefois, le Ministère de la Culture est disposé à accompagner les communes qui en formulent le besoin ou l'intérêt.
- Enfin il est rappelé que les Journées du patrimoine 2015 auront lieu du 24 septembre au 11 octobre 2015. Dans ce contexte, les députés sont invités à assister au vernissage d'une exposition intitulée « Schatzkëscht Buedem » qui aura lieu le 26 septembre 2015 à 14h au château de Beaufort.

---

<sup>1</sup> Le programme gouvernemental indique que « Des assises culturelles annuelles permettront de suivre l'évolution de la politique en la matière et de réajuster, voire d'adapter le cas échéant, la stratégie en tenant compte des évolutions du secteur. Le Gouvernement étudiera l'établissement d'une structure légère de consultance qui les préparera et assurera le suivi des conclusions de telles assises. »

Luxembourg, le 22 septembre 2015

Le Secrétaire-administrateur,  
Carole Closener

Le Président,  
André Bauler